

Les organisations syndicales SNFOLC et Sud Education

à

M. le Recteur de l'Académie de Versailles

s/c du chef d'établissement du collège Nicolas Copernic à Montmagny

Objet : Demande urgente de nomination d'un professeur de technologie

Monsieur le Recteur,

Par la présente, nous vous alertons sur la situation du poste de professeur de technologie au collège Nicolas Copernic à Montmagny, toujours vacant depuis la rentrée 2017, situation extrêmement préjudiciable à la scolarité des élèves de notre établissement.

En effet, le fait d'être privé de cet enseignement obligatoire, prive aussi ces élèves de leur droit à réussir leur examen de fin d'année, en l'occurrence, le DNB où une épreuve de sciences et technologie est au programme ; proposer un devoir commun sans professeur pour les y préparer pose un grave problème ; cette situation peut porter atteinte à la scolarité des élèves et à leur orientation.

Les collégiens, les parents d'élèves et les enseignants n'ont pas à supporter les conséquences de la politique de suppression de postes d'enseignement dans l'Education Nationale dénoncée par le SNFOLC et Sud Education depuis plusieurs années.

Nous comptons sur votre diligence pour résoudre ce problème dans les plus brefs délais. Il n'est pas concevable que les élèves de notre établissement ne puissent pas bénéficier de l'intégralité des cours qui doivent constituer leur scolarité.

En espérant une réponse rapide et la nomination d'un professeur de technologie au collège Copernic à Montmagny, nous vous prions de croire Monsieur le Recteur, en notre considération distinguée.

Mme ELOY pour le SNFOLC95



M. ANGEBAULT-ROUSSET pour Sud Education 95



Copie au DASEN 95.